



---

## **Modification n° 3 à la Demande de propositions n° 9F052-140344/A**

### **Modification(s) :**

- 1) À la page de couverture :

**Supprimer : « Date de clôture de la période de soumission : Le 25 septembre 2014 à 14:00 heures (HAE) »**

**Insérer : « Date de clôture de la période de soumission : Le 8 octobre 2014 à 14:00 heures (HAE) »**

- 2) Joindre 2<sup>ème</sup> série de questions et réponses et la présentation de la conférence des soumissionnaires comme addenda à la DP.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉS.



## **Pièce jointe # 1 – Questions et réponses**

### **Question #1:**

Est-ce l'intention de l'ASC de fournir aux soumissionnaires des lots de travail chiffrés pour le travail des équipes de scientifiques que nous serons dirigés par l'ASC à inclure au cours des études?

### **Réponse :**

Non, comme dans l'énoncé des travaux section A.7, l'entrepreneur doit définir les tâches et le calendrier, pour couvrir le champ d'application défini à l'article 1.5 de l'annexe A, appendice 2.

### **Question #2:**

Si oui, alors comment l'ensemble des travaux d'étude peut être proposé par les soumissionnaires à moins que ces lots de travail chiffrés soient disponibles auprès de l'ASC, bien avant la date limite de demande de propositions?

### **Réponse :**

Voir la réponse à la question #1.

### **Question #3:**

Si l'ASC n'a pas l'intention de fournir des lots de travail chiffrés pour le soutien scientifique aux soumissionnaires avant la fermeture de la DP, alors comment l'ASC peut évaluer les propositions soumises basées sur la façon dont les soumissionnaires ont fourni cet appui de la science dans leurs propositions?

### **Réponse :**

Voir les notes présentées à la conférence des soumissionnaires et des critères d'évaluation des propositions "capacités de l'équipe" dans la DP.

### **Question #4:**

Des lettres de soutien des collaborateurs scientifiques que les soumissionnaires proposent sont demandées dans l'appel d'offres, ce qui implique que le soumissionnaire est responsable de l'organisation de soutien à l'étude de la communauté scientifique. Ceci est en contradiction avec le point (précédent) ce qui indique que l'ASC va diriger les soumissionnaires à utiliser des collaborateurs scientifiques spécifiques - comment l'ASC souhaite réconcilier cela?

### **Réponse :**

La réponse est offerte dans les notes de la conférence des soumissionnaires.

**Pièce jointe # 2 – Présentation de la conférence des soumissionnaires**



RFP-9f052-140344a-  
Bidder#27s-Conferer